



Mis à jour en janvier 2023

BTS MÉTIER DE LA COIFFURE

OBJECTIFS



Certifié par le
Ministère chargé de
l'enseignement supérieur

SUR
2 ANS
-- semaine A --
3 jours CFA
2 jours entreprise
-- semaine B --
2 jours CFA
3 jours entr.

À l'issue de la formation, le ou la titulaire du BTS Métiers de la Coiffure est un-e technicien-ne hautement qualifié-e dans le secteur de la coiffure, ayant acquis les compétences pour :

- Concevoir et mettre en œuvre des techniques professionnelles
- Assurer une veille permanente dans les domaines de la coiffure (normes, réglementation...)
- Élaborer des protocoles innovants en termes de prestations et de services
- Conseiller et vendre des produits, des services et des matériels
- Élaborer le projet d'exploitation et/ou du business plan, en assurer le suivi et son éventuelle adaptation
- Participer à la gestion de l'entreprise et à la mesure de ses performances
- Gérer et encadrer le personnel
- Participer au lancement de produits, de matériels et de services
- Développer la relation de services
- Gérer et développer le « portefeuille clients »

POURSUITE D'ÉTUDES

Le BTS Métiers de la Coiffure conduit vers l'insertion professionnelle. Possibilité de poursuivre vers des licences pro. en management ou gestion pour renforcer par exemple ses compétences dans ces domaines particuliers.

ÉVOLUTIONS PROFESSIONNELLES

- Chef-fe d'entreprise, responsable de salon, de point de vente, de réseau
- Conseiller-ère expert-e - évaluateur-trice de produits capillaires
- Conseiller-ère - formateur-trice de matériel professionnel au sein d'entreprises de distribution
- Développeur-euse pour une marque de produits
- Manager de salon
- Technico-commercial-e

CONDITIONS D'ADMISSION

Accessible prioritairement aux titulaires d'un BP Coiffure mais aussi ouvert aux Bacs généraux et technologiques (plutôt ST2S, STL et S)

Prérequis exigés :

Contraintes des horaires et au travail des jours fériés et week-ends.
Contre- indication à la station debout prolongée.

CONTRAT

APPRENTISSAGE



Être âgé-e de de
16 à 29 ans

PROFESSIONNALISATION



demandeur
d'emploi à partir
de 26 ans

CALENDRIER

Entrée possible de septembre à décembre.
Nous consulter pour les prochaines dates de session.

DURÉE

700 heures / an

TARIF

1/ en alternance : coût de la formation pris en charge par l'OPCO de la branche professionnelle.
2/ financement personnel : nous contacter.

www.facmetiers91.fr

Crédit photo ©Freepik

ÉVRY-COURCOURONNES

01 60 79 74 53 - artisanat@fdme91.fr

INFOS

BÂTIMENT C

Filière Beauté et Bien-être



CONTENU DE FORMATION

- Expertise et conseils scientifiques et technologiques
- Gestion et management
- Définition et mise en œuvre de la stratégie commerciale
- Physique et chimie appliquée
- Biologie appliquée
- Cosmétologie appliquée
- Technologies et techniques professionnelles
- Culture générale et expression
- Communiquer à l'écrit et à l'oral en langue vivante étrangère
- Environnement professionnel

Lieu d'exercice de l'activité

Salons ou entreprises de coiffure, entreprises de fabrication et de commercialisation de produits capillaires, entreprises de distribution de produits capillaires et de matériel, ...

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance de théorie et de pratique

- Présentiel
- Distanciel

ÉVALUATION

- Contrôle continu
- Examen blanc
- Contrôle en Cours de Formation
- Mises en situation
- Mémoire / soutenance
- Positionnement
- Examen final ponctuel

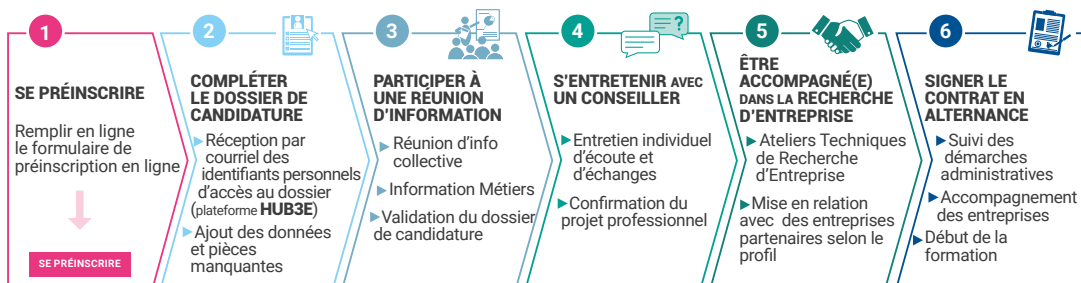
HANDICAP

Site accessible aux Personnes à Mobilité Réduite. Accès à la formation et adaptation : contacter le référent handicap sur mission.handicap@fdme91.fr

MODALITÉS D'OBTENTION

- Diplôme accessible sous forme globale pour les candidats issus de la voie de l'apprentissage.
- Diplôme accessible sous forme progressive par capitalisation de blocs de compétences pour les candidats individuels ou issus de la formation professionnelle et de la VAE.

Inscription sur www.facmetiers91.fr



délai d'accès : 3 semaines entre la préinscription et l'admission de la candidature